



14ème législature

Question N° : 56737	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > politique de la santé	Analyse > usagers du systèmes de santé. responsabilité.
Question publiée au JO le : 03/06/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le plan d'économie du budget de la santé. Depuis des décennies, l'État pense que le déficit de la santé est la faute des médecins, qu'ils travaillent dans le secteur privé ou le secteur public. D'où la mise en place du *numerus clausus*, entraînant la crise profonde et dramatique que connaît aujourd'hui le corps médical dont la qualité honorait autrefois la France. Limiter ainsi est absurde puisqu'il existe un accroissement de la demande de soins, notamment à cause de l'accroissement et le vieillissement de la population. La conséquence la plus visible de cette situation est l'arrivée massive en France de médecins étrangers, principalement en provenance d'Algérie et de Roumanie. Il n'est pas excessif de dire que les pouvoirs publics, en maintenant le *numerus clausus* en dépit de tout bon sens, ont délibérément favorisé une politique antinationale, antifrançaise, une politique qui s'oppose aux intérêts des Français alors même qu'ils sont confrontés à un chômage massif. La crise du système de santé se développant, les hôpitaux à faible fonctionnement médical furent pris pour cible dans la mise en place de quotas d'intervention drastiques avant de les fermer. Ces mesures portent gravement atteinte à l'égalité devant l'accès aux soins en laissant des pans entiers de notre territoire national vierges de tout établissement hospitalier. Par ailleurs, la responsabilisation et la formation des citoyens en matière de santé ne furent jamais réellement mises en place. La faille de notre système de santé est bien là. Responsabiliser et former les patients est nécessaire, car rien n'est gratuit et au final c'est toujours le contribuable qui doit payer pour l'irresponsabilité de certains. La gratuité de l'avortement pour toutes les femmes, la gratuité de la pilule et autres contraceptifs pour les mineures, etc., illustrent cette politique de déresponsabilisation néfaste et coûteuse qui prévaut actuellement au Gouvernement. La responsabilisation, au contraire, permettrait de régler, au moins pour partie, les problèmes des médicaments génériques, des interventions inutiles, etc. Il est en outre scandaleux que l'on puisse venir de l'étranger et se faire soigner gratuitement en France aux frais du contribuable. Il lui demande quand la notion de responsabilité sera intégrée dans les discours de l'État sur la santé et quelles mesures elle compte prendre pour mettre fin aux abus dans l'utilisation du système de santé français.